

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS291/37/Add.19

WT/DS293/31/Add.19

21 août 2009

(09-3980)

---

Original: anglais

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES

### Rapport de situation des Communautés européennes

#### Addendum

La communication ci-après, datée du 20 août 2009 et adressée par la délégation des Communautés européennes au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 21:6 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

---

#### Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations et décisions de l'ORD concernant le différend *Communautés européennes – Mesures affectant l'approbation et la commercialisation des produits biotechnologiques* (WT/DS291, WT/DS293)

Comme il a été notifié au Président de l'Organe de règlement des différends le 15 juillet 2009 (WT/DS292/40), le Canada et les Communautés européennes sont arrivés à une solution convenue d'un commun accord dans ce différend.

Les CE sont prêtes à continuer de mener des discussions constructives avec les deux plaignants restants dans le but de régler ce différend et les questions connexes.

---